

ANNÉE 2015

ACCUMULATION D'INCERTITUDES POUR LES AGRICULTEURS

D'année en année, l'agriculture française doit absorber des chocs. Certains sont plus conjoncturels, d'autres plus structurels. L'année 2015 devrait être celle des chocs structurels, tant par l'entrée en vigueur de la PAC depuis janvier que par la sortie des quotas laitiers. A ces deux bouleversements s'ajoutent les incertitudes sur les prix, les répercussions de l'embargo russe, sans oublier le déroulement des négociations transatlantiques. L'avenir des producteurs n'aura jamais été aussi peu lisible.

On se contentera ici de livrer successivement plusieurs éclairages sur les incertitudes liées à une conjoncture économique encore convalescente, à une instabilité des prix agricoles, et enfin à une lisibilité fragile pour ce qui concerne l'embargo russe. Suggérons, de surcroît, de conserver un peu de matière grise afin de suivre le déroulement des négociations transatlantiques, autre sujet de préoccupation pour les agriculteurs.

PREMIER FRONT : UNE CONJONCTURE ÉCONOMIQUE PEU LISIBLE

Lors du déclenchement de la crise de 2007, plusieurs analystes avaient souligné le découplage des taux de croissance. A l'effondrement des économies industrialisées, qui n'avaient pas connu une crise aussi dévastatrice depuis 1929, les récessions s'enchaînant aussi rapide-

ment que le degré d'interdépendance de ces économies le permettait, s'opposait l'étonnante résilience des pays émergents, Chine en tête, dont les taux de croissance sont demeurés élevés. Près de d'une décennie après, c'est autour des émergents d'entrer dans une phase de ralentissement, obligeant à plusieurs reprises le Fonds Monétaire International (FMI) à réviser à la baisse ses prévisions de croissance mondiale. La Chine va connaître en 2015 le plus faible taux de croissance de ces vingt-cinq dernières années, aux alentours de 7 % contre 14 % au tout début de la crise. Des économies comme le Brésil, le Venezuela... sont en quasi-récession, victimes de ce que les économistes appellent la « maladie hollandaise », c'est-à-dire une trop grande dépendance aux matières premières, favorable lorsque les prix flambent, beaucoup moins propice lorsqu'ils se retournent, sachant que, entre-temps, ces économies n'ont pas profité de la hausse pour investir.

27

Il est des années où il est suggéré de se préparer à des turbulences suffisamment nombreuses et porteuses de changements structurels. Pour les agriculteurs français, 2015 devrait être un bon cru en matière de mutations profondes, les obligeant à déployer des stratégies d'adaptation et à se doter d'une réserve d'énergie conséquente pour les affronter. Il y eut la réforme de la PAC, entrée en application il y a déjà quelques semaines. S'annonce en avril une sortie des quotas laitiers dont on connaît encore mal les impacts économiques, sociaux, sans parler de la capacité des nouveaux outils de régulation (marché à terme, contractualisation, organisation de producteurs...) à répondre au défi des crises à venir dans le secteur laitier.



**L'AGRICULTURE AMÉRICAINE EST PRÊTE À AFFRONTER
UNE BAISSÉ DES PRIX EN RAISON D'UNE POLITIQUE
AGRICOLE BIEN OUTILLÉE POUR PRÉSERVER
LES REVENUS DES AGRICULTEURS.**

© P.Tobek Fotolia.com

●●● Côté zone euro, des signes de reprise s'affichent sur le tableau de bord, y compris pour la Grèce, mais les forces déflationnistes sont toujours en action, au point d'amener le gouverneur de la BCE à, enfin, déployer à son tour une politique monétaire dite non conventionnelle, le fameux Quantitative Easing (Q.E). L'effet escompté des achats de dettes par la BCE est d'injecter des liquidités (60 milliards d'euros par mois durant 12 à 18 mois) essentiellement dans le système bancaire afin de stimuler le crédit et donc de relancer l'investissement productif. Pari risqué, dans la mesure où les agents économiques restent encore endettés, et les entrepreneurs ne disposent pas d'une liquidité suffisante en matière de débouchés pour se lancer dans l'investissement. S'agissant du secteur agricole, l'endettement des exploitants est élevé, supérieur à celui estimé en Allemagne. Avec un revenu très volatil, les banques n'en seront que plus fileuses pour accorder des crédits, bloquant le processus de reprise.

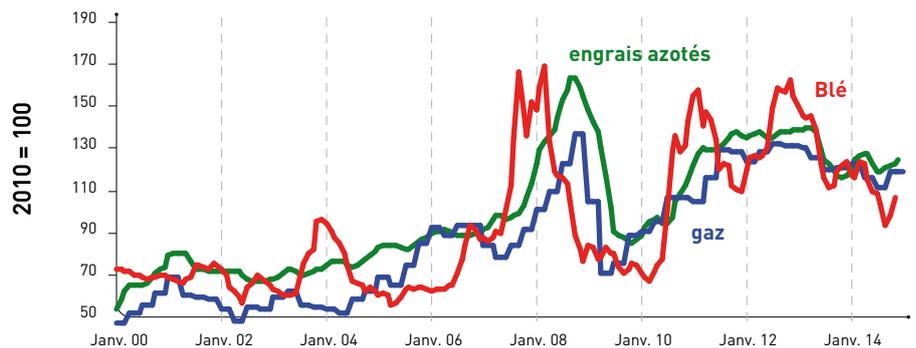
Et puis, il y a l'économie américaine qui a terminé l'année 2014 sur une croissance de plus de 2 %, qui voit son taux de chômage tomber à moins de 5 %, et qui se prépare, côté agricole, à affronter la baisse des prix en raison d'une politique agricole bien outillée pour préserver les revenus des agriculteurs.

DEUXIÈME FRONT : DES PRIX AGRICOLES GLOBALEMENT ORIENTÉS À LA BAISSÉ

Le ralentissement des pays émergents exerce un impact direct sur le prix des matières premières. Une économie comme la Chine capte à elle seule plus de 50 % des disponibilités en cuivre, plus de 60 % pour le soja. Que l'activité se contracte en Chine et c'est le rythme de ses importations qui s'essouffle, pesant ainsi sur le prix.

S'agissant du pétrole, la baisse est im-

Graphique 1 Indice du prix des engrais simples azotés, du gaz et du blé tendre Rouen



416 - Chambres d'Agriculture - Études économiques

source : INSEE -SSP

pressionnante. Le pic des années 2007-2008, à 140 \$ le baril, est désormais bien loin. Le baril gravite depuis la fin de l'année 2014 autour de 50 \$, baisse qui

risque d'entraîner les autres matières premières dans son sillage. Si le ralentissement chinois joue un rôle dans cette spirale, il faut y voir surtout l'impact de la stratégie de l'Arabie Saoudite qui cherche à affaiblir la production américaine

tirée de l'exploitation des ressources de schiste, sans parler de l'objectif inavoué mais tellement explicite de perturber l'économie russe.

Pas certain que cette baisse du prix du baril ne se répercute sur les coûts de production des agriculteurs, en tous les cas dans l'immédiat. Les prix des intrants, engrais en tout premier lieu, demeurent élevés, les fournisseurs estimant sans doute que le prix du blé, même en retrait, reste élevé (graphique 1). Une perspective qui pourrait ainsi confirmer l'orientation baissière du revenu des agriculteurs.

Les prix agricoles s'inscrivent eux aussi sur une tendance baissière, même si en début d'année, ils se sont très légèrement redressés. Toute la question est de savoir si cette tendance va se prolonger, confirmant du coup les projections américaines publiées en février, ou s'il ne s'agit que d'un épisode temporaire, corroborant la volatilité des cours. Les prévisionnistes n'y voient pour le moment guère plus

clair, partagés entre des paramètres comme l'état des récoltes, l'aléa climatique, la demande mondiale...

L'incertitude qui règne sur les marchés agricoles est par ailleurs de plus en plus indissociable des tensions géopolitiques et géoéconomiques. L'analyse des marchés agricoles ne saurait désormais se cantonner au seul prisme de l'économie, appelant de ce fait une lecture plurielle, mobilisant notamment la géopolitique.

TROISIÈME FRONT : LES TENSIONS GÉOÉCONOMIQUES

Un autre front s'est donc ouvert depuis l'été 2014, l'embargo russe, qu'il s'agit de gérer au mieux pour ne pas reculer sur les marchés mondiaux. Pour l'UE, la baisse des exportations est estimée à 36 %, avec des contrastes importants entre les Etats membres.

Pour la France, le recul des exportations sur le marché russe est d'environ 23 %, pour un montant global de 175 millions d'€. C'est le secteur laitier qui est le plus touché par la fermeture du marché russe, essentiellement les fromages et le beurre, suivis des fruits et légumes. Pour la viande porcine, c'est même une double peine, l'embargo sanitaire de février ayant été alourdi par l'embargo économique d'août 2014. Début 2015, malgré l'amorce de redressement, le cours du porc se situe à un niveau très bas, préoccupant pour la pérennité de certains élevages (graphique 2).



**EMBARGO SANITAIRE,
PLUS EMBARGO RUSSE
ONT FORTEMENT
IMPACTÉ LE COURS DE
LA VIANDE PORCINE.**

© Simone Vandenberg - Fotolia.com

Graphique 2 Cotations du porc au cadran de Plérin



119- Chambres d'Agriculture - Études économiques

source : Marché du porc breton

**LA HUITIÈME TABLE RONDE DES NÉGOCIATIONS
TRANSATLANTIQUES S'EST DÉROULÉE LES 2-6 FÉVRIER,
LA PROCHAINE SE DÉROULERA EN AVRIL.**



© Eisenhans - Fotolia.com

Les viandes de volaille sont également fortement touchées par la décision russe de fermer son marché. L'excédent commercial, déjà précaire, des volailles, s'effondre, passant de 104 millions d'€ en 2013 à 17 en 2014. Comment va évoluer la situation économique des producteurs qui exportaient jusqu'à présent en Russie ? Difficile de répondre à une telle question, ce qui se passe actuellement en Ukraine laissant planer le risque de nouvelles sanctions contre Moscou, comme l'a indiqué Washington fin février, ouvrant la voie à un alourdissement de l'embargo.

Enfin, les clivages sont à l'œuvre dans les négociations transatlantiques, le point culminant ayant trait au sort qui sera réservé aux IGP. Les négociations avancent, la huitième table ronde s'est déroulée les 2-6 février, et la prochaine en avril. C'est un défi important pour les agriculteurs français, et plus spécifiquement pour les éleveurs de viande bovine, porcine et de volailles. La plus grande vigilance est par voie de conséquence requise dans ces négociations. C'est ce qu'a recommandé le Comité des Régions de l'UE, lors de sa 110^e Session plénière des 11-13 février. De manière synthétique, il demande à ce que les négociateurs européens maintiennent l'opposition aux OGM, soient fermes sur les réglementations européennes dans les domaines de la sécurité sanitaire des aliments (étiquetage...), le bien-être animal, la biodiversité agricole¹. La signature d'un tel accord est encore lointaine. Il faut en profiter pour bien ajuster la stratégie agricole face aux Américains qui entendent bien reconquérir le marché européen, vis-à-vis duquel ils sont déficitaires. Des négociations révélatrices des tensions commerciales qui manifestement, n'ont jamais cessé entre ces deux géants agricoles mondiaux.

On le voit, les douze prochains mois vont être riches et intenses pour les agriculteurs. Mais aussi porteurs d'incertitudes. ●

Thierry Pouch
Chambres d'Agriculture France
Direction économie des agricultures
et des territoires

¹ Comité des Régions (2015), « Projet d'avis : Partenariat Transatlantique de commerce et d'investissement », 110^e session plénière, Bruxelles.